

LOU BLAGAÏRE

Octobre 2018

TRESSAN

N° 69



Bonjour,

La rentrée vient de s'effectuer pour tous et particulièrement pour notre école communale avec une nouvelle enseignante, Mme PEYTAVI, à qui nous souhaitons la bienvenue dans cette équipe

pédagogique toujours aussi dynamique et motivée. L'effectif est en diminution pour notre commune. En effet, cette année sur les 111 élèves qui constituent l'effectif du regroupement pédagogique, 46 résident à Tressan et 65 à Bélarga.

Avec l'automne qui s'installe, arrive aussi l'époque des perturbations météorologiques avec des épisodes cévenols et méditerranéens. Soyez vigilants et responsables, en suivant les consignes qui sont données au cours de ces épisodes. Elles sont généralement diffusées par les médias mais si vous avez des doutes la mairie peut aussi vous renseigner. Au cours de ces événements, ne vous déplacez qu'en cas de nécessité absolue. Alors « Prudence » doit être le maître mot.

Au cours de cet été, plusieurs manifestations ont été organisées. Je retiendrai la bonne tenue au cours de celles-ci, avec entre autres, notre fête nationale pour laquelle 400 participants se sont retrouvés sur la place du jeu de ballon en toute convivialité et le marché nocturne qui, pour sa 3^{ème} édition, a connu une excellente participation. Aussi j'adresse un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et au déroulement de ces soirées.

Merci à vous tous qui avez participé avec bonne humeur et convivialité contribuant ainsi à la réussite de toutes ces animations.

Bonne lecture de votre journal.

Jacky GALABRUN

Page 1 :	Le mot du Maire.
Page 2, 3, 4 :	Infos Mairie.
Page 5 :	Place au Terroir
Page 6 :	Signalisation routière
Page 7 :	La Ribambelle, le GRAAT
Page 8 :	Le 3 ^{ème} Age
Page 9 :	La bibliothèque
Page 10, 11 :	Le Foyer Rural
Page 12 :	Les lotos Les commerçants



11 novembre 2018

Commémoration des cent ans de la fin de la guerre 14/18

Rendez-vous le dimanche 11 novembre 2018 à 11 heures sur la place du Jeu de Ballon pour la cérémonie, le dépôt de gerbe au monument aux morts et l'apéritif qui suivra.

Infos Mairie

Le point sur les travaux du château

Les échafaudages de l'aile Sud ont été retirés dans le courant de l'été, permettant de découvrir le résultat de la restauration de ses façades. Restent les menuiseries qui seront placées prochainement.

Les travaux de l'aile Nord ont commencé depuis le début du mois de septembre et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2018.



Le « Foyer des Vieux » sera démolli dans le courant du 4^{ème} trimestre 2018.

La demande de Permis de Construire pour l'aménagement intérieur sera déposée prochainement et fera l'objet d'une étude de la DRAC.

Des nouvelles demandes de subventions vont être présentées auprès de l'État, du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie.

Rappelons à cette occasion que la commune a déjà reçu les notifications d'attributions de subventions :

- De l'État, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – 241 666.66 €
- De l'Europe, dans le cadre de son programme FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 pour la

sauvegarde et la restauration du patrimoine – 365 156.00 €

- Du Conseil départemental de l'Hérault, dans le cadre de son aide aux communes pour la sauvegarde et la restauration de leur patrimoine, 126 000 €
- De la Région Occitanie dans le cadre de son programme d'aide aux communes pour la revitalisation rurale – 100 000.00 €
- Des Sénateurs Mr ROIG (5000 €) et Mr CABANEL (10 000.00 €) dans le cadre de leur enveloppe parlementaire 2016,
- De la Fondation du Patrimoine qui reverse à la commune les dons des particuliers et des entreprises dans le cadre du mécénat – 7 850 €.



A ce stade, le montant total des subventions notifiées et en attente de notification est estimé entre 70 et 75 % de l'ensemble du projet.



Compteurs Linky

De nombreux tressanais s'inquiètent du projet de remplacement de leur compteur électrique actuel par un compteur Linky.

Une vive polémique s'est installée autour de cette information et il est difficile de s'y retrouver entre les anti et les pro compteurs Linky.

L'avis de la commune a été sollicité suite à la diffusion d'un reportage télévisé faisant état de l'obligation pour les usagers d'accepter l'installation du compteur Linky en remplacement de leur ancien compteur à l'intérieur de leur logement même sans autorisation, de la nocivité de l'installation en raison des ondes qu'il émet, des risques de communication d'informations confidentielles portant atteinte à leur vie privée, des coupures inopinées, etc.

Jusqu'à présent les décisions des Maires ayant refusé la pose des compteurs Linky par les services d'ENEDIS sur leur territoire communal ont toutes été attaquées.

En effet, le remplacement des compteurs étant inscrit dans la loi de transition énergétique, le Maire ne peut pas se substituer à l'État et aller à son encontre en interdisant la pose des compteurs Linky sur son territoire.

En revanche, les Maires rappellent aux usagers qu'en aucun cas les compteurs Linky ne peuvent être installés à l'intérieur d'un logement sans l'autorisation du

propriétaire.

D'autre part, la loi sur la confidentialité des données, donne l'opportunité aux personnes qui le souhaitent de s'opposer à ce que des informations personnelles soient communiquées.

Dans tous les cas, même lorsque le compteur est accessible sans avoir accès à votre propriété, ENEDIS s'est engagé à vous informer de son remplacement au moins un mois avant la date prévue et le sous-traitant doit faire de même au minimum 25 jours avant. Ce délai vous laisse le temps de refuser la pose d'un compteur Linky.

Si la communication autour du compteur Linky est assez abondante, en revanche, il nous est impossible d'indiquer à ce jour la suite qui sera donnée à une réclamation pour dysfonctionnement d'un ancien compteur qui aurait dû être remplacé.

En résumé, les informations sont suffisamment nombreuses sur le net et sur les médias pour que chacun prenne une décision en toute sérénité.

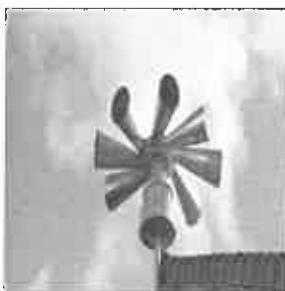
La commune de Tressan accompagnera ses habitants le moment venu et les aidera à faire valoir leurs droits mais, pour les raisons qui précèdent, et en l'absence de nouveaux éléments, elle ne prendra pas position dans la décision de principe d'installer les nouveaux compteurs Linky à Tressan.

Rappel info sirène d'alerte

La commune de Tressan est équipée d'une sirène d'alerte.

Les huit haut-parleurs de la sirène sont installés sur le toit de l'école, Place du Jeu de Ballon.

Un test est réalisé tous les premiers mercredis du mois à midi précisément. La sirène émet alors un signal sonore à trois reprises.



Si vous entendez le signal national d'alerte à un moment autre que celui du test, voici les consignes :

- Mettez-vous en sécurité, rejoignez sans délai un bâtiment
- Tenez-vous informés. Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info ou autres radios locales ou France Télévision
- Restez en sécurité. N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale pour ne pas encombrer les réseaux.
- La sirène peut être déclenchée pour toutes les situations imposant une mise en sécurité des personnes.

Souvenez-vous qu'en situation d'urgence, le premier acteur du secours : C'EST VOUS !

ETAT CIVIL

Naissances

Luz PEREZ, née le 03 août 2018, de Magalie MANFROI et Joël PEREZ

Célia DEPAULE, née le 13 septembre 2018, de Christelle GENTIL et Florian DEPAULE

Mariage

Noémie TAVERNIER et Gabriel MOYANO, mariés le 18 août 2018

Décès

Simadi CHORA décédé le 27 juin 2018

Frédéric LECOQ décédé le 03 août 2018

Nous déplorons ce trimestre le décès de Frédéric LECOQ, conseiller municipal à la mairie de Tressan entre 1995 et 2008 et de Simadi CHORA, employé récemment à la mairie de Tressan sur un poste de saisonnier.

Nous adressons à leur famille respective nos très sincères condoléances.

Le Temps de Vivre

« Toujours fidèles au Temps de Vivre pour passer de bonnes après midi »

Nous avons eu la visite de deux personnes qui se sont inscrites à notre association. Très gentilles et très agréables, cela nous a fait énormément plaisir; nous passons des bons moments ensemble dans la joie et la bonne humeur. On ne voit pas le temps passer et cela nous fait beaucoup de bien à toutes. Nous jouons à la belotte, au rami, aux dominos, trominos et scrabbles. Dès qu'arrive quatre heure, nous prenons notre café, quelques gâteaux puis nous discutons un petit moment et on reprend notre jeu.

Nous pensons aussi à Reine qui était toujours présente chaque mercredi et samedi. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Si des personnes veulent se joindre à nous, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons.

Pour toutes le adhérentes du Temps de Vivre,

FIFI

Place au terroir

Cette année encore un temps idéal ajouté à une ambiance familiale et conviviale, nous ont permis de faire de cette troisième édition du marché nocturne « Place au Terroir », une très belle réussite.

Le début de cette soirée du mardi 21 août 2018 fut marqué par une conférence très riche, retraçant l'histoire du paysage de Tressan et de la moyenne vallée de l'Hérault du Moyen-Age à nos jours, commentée par l'historien, Bruno Jaudon. Sa présentation a captivé l'assemblée, avide de questions et de réponses, pendant plus d'une heure.



Ensuite, quelques 500 personnes ont pu flâner autour des productions locales, découvrir le savoir-faire des artisans, déguster ici et là des vins et autres produits frais du terroir.

Au total, pas moins de 18 exposants parmi lesquels 3 domaines viticoles et la cave coopérative Clochers et Terroirs ont présenté leur production sur la Place du Jeu de Ballon.

Des jeux et un stand de maquillage ont ravi les nombreux enfants présents.

Les tables mises à disposition par l'équipe municipale furent toutes très vite occupées par les participants venus profiter de cette soirée qui s'est prolongée tard en soirée.



Nous avons pu compter aussi, comme chaque année, sur l'appui de l'Office de Tourisme St Guilhem le Désert qui a pris en charge le coût d'une animation et nous a aidés en matière de communication.

La satisfaction des participants, qu'ils soient exposants ou visiteurs, nous permet d'envisager une édition 2019 prometteuse... en espérant que le beau temps nous rejoigne également.



Signalisation routière

Pour adapter les conditions de circulation et de stationnement aux besoins des habitants toujours plus nombreux tout en tenant compte de la configuration de son territoire, la commune de Tressan a été amenée à apporter quelques améliorations et modifications en matière de réglementation de voirie.

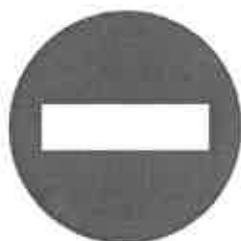


C'est ainsi que, sur la Place de l'Eglise, l'emplacement réservé aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sera remplacé par un stationnement « arrêt minute » limité à 5 mn pour permettre l'accès rapide aux services de la mairie, à l'épicerie et au dépôt minute aux heures de rentrée et de sortie des classes.

L'emplacement réservé aux PMR sera dorénavant situé sur cette même Place de L'Eglise, contre la sortie du « Porche ».



Toujours sur la Place de l'Eglise, une barrière a été installée pour concrétiser la limite de l'un des emplacements de manière à éviter les stationnements dépassant du marquage au sol et permettre le passage des bus.



Le sens de circulation sera modifié sur la Place du Jeu de Ballon au droit du jeu de pétanque : l'interdiction de circuler est maintenue côté droit dans le sens de la sortie de la place en direction de l'ancienne station d'épuration et la circulation sera prochainement interdite côté droit dans le sens de l'entrée en direction la mairie.

Afin d'éviter le stationnement anarchique des véhicules sur certaines voies signalées comme présentant une gêne pour les usagers, des bandes jaunes matérialisant l'interdiction de stationner ont été marquées au sol.



Enfin, un parking sera prochainement aménagé sur le site de l'ancienne station d'épuration, près de la Place du Jeu de Ballon.

Un arrêté municipal à portée générale sera pris et affiché en mairie lorsque toute la signalisation sera posée.

Toute infraction sera relevée et fera l'objet d'une contravention.

Le Graat.

Le samedi 13 octobre, le Graat vous propose un rendez-vous **S'Tartes&Quich'** devant la salle de la Distillerie :

A 15h concours de pétanque



A partir de 19h
la Soirée Quiches !

Le principe est le même que pour la célèbre Soirée Soupe : **chacun vient avec sa quiche.**

Salées, Sucrées, inventives, créatives, surprenantes... Régalez-nous, Régalez-vous, régalaons-nous ensemble !

Une buvette sera tenue sur place pour la soif.
Au plaisir de vous y croiser nombreux.

«La Soirée soupe 2018»

Le Samedi 15 Décembre 2018
à partir de 19h
Dans la cour de l'école de Tressan.



Parmi les événements les plus attendus par les Tressanais, il en est un qui ponctue l'année lors d'une des plus longues et froides soirées de Décembre.

Cette année encore le Graat invite toutes et tous à nous délecter avec vos plus délicieuses recettes.

«Convivial, amical, crucial. international, mondial. glacial mais régal. Surtout pas pluvial ! et prends de l'emmental :»

Munissez-vous de vos bols, cuillères et de vos plus savoureuses soupes !

JERC

La Ribambelle

Une rentrée tout en douceur

Lundi 3 septembre, 39 écoliers des communes de Tressan et de Bélarga ont fait leur rentrée dans les 2 classes de l'école Maternelle La Ribambelle.

Pour 11 d'entre eux, c'était leur première journée à l'école et tous ont été très courageux lors du départ de leurs parents. Pour tous les autres, ils ont été très contents de retrouver leurs petits camarades et ont vite pris leurs marques dans leur classe et dans l'école.



Ils ont été accueillis avec bienveillance par l'équipe enseignante au grand complet (Mme Lemauryère, Mme Djurovic et Mme Peytavi) et par les ATSEM de chaque classe (Mme Castello et Mme Cazottes).

Nous souhaitons à chaque petit écolier en herbe de profiter à fond de chaque jour, de s'amuser avec ses petits camarades et d'apprendre tout plein de belles choses à chaque instant.

Troisième Age

Nous voici à la fin de l'été et quel bel été, très beau certes mais chaud, très chaud.

L'automne arrive et il fait encore très beau, alors profitons-en.

Une pensée pour tous ceux qui fatigués, sont dans le souci ou la difficulté. Nous espérons qu'ils seront près de nous rapidement.

Durant cette période estivale, après notre repas d'anniversaires du 28 juin, nous nous sommes retrouvés pour un apéritif dînatoire le 5 juillet, un bon moment ensemble sous les superbes arbres de la Distillerie.



Le 13 juillet nous nous sommes associés avec Bêlarga qui nous avait conviés pour un repas dans une ambiance extra.

Le 13 juillet, une ballade sur le Canal du Midi, un temps magnifique, une journée bien remplie.

Le 20 juillet nous étions avec nos amis de Bêlarga pour une soirée méditerranéenne.

Le mois d'août et sa chaleur accablante nous ont obligés à demeurer au frais.

Pour notre rentrée, notre programme est le suivant :

- 20 septembre, apéritif dînatoire, si le temps nous le permet, dehors
- 4 octobre, notre 3^{ème} repas d'anniversaires pour les adhérents nés en juillet, août, septembre, avec un thème : Le ou Les sports – avec sérieux ou humour, une bonne journée en perspective
- 11 octobre, réunion du CA et de la Fédération de l'Hérault
- 29 novembre, notre journée dégustation
- 6 décembre, notre repas de fin d'année et d'anniversaires (adhérents nés en octobre, novembre, décembre)
- Jeudi 10 janvier 2019, renouvellement des cartes et Assemblée Générale de notre association
- Et les lotos du Club les 18 novembre 2018 et 17 mars 2019

Une fin d'année bien remplie pour nous retrouver le plus longtemps possible et faire la fête comme nous savons la faire.

Merci à toutes et à tous d'être toujours présents et prêts pour de bons moments.

Nous espérons que ce programme tentera de nouveaux adhérents de Tressan. Ils seront les bienvenus.

Portez-vous bien, à bientôt à tous.

Le Président

LA BIBLIOTHEQUE

Après un mois de fermeture, la bibliothèque a rouvert ses portes mercredi 5 septembre. Comme l'année dernière, les horaires restent inchangés.

Le mercredi de 10 heures à midi
Le vendredi de 17 heures à 19 heures.

Nous sommes en train de mettre en place les différents projets pour la nouvelle année scolaire.

Les Animations

Une réunion est prévue avec la CCVH le vendredi 14 septembre à la bibliothèque d'Aniane pour choisir les musi-spectacles que nous présenterons aux jeunes enfants dès le mois de janvier 2019.

Exposition à la bibliothèque

Grâce à Madame Marie-Chantal Quellier, professeur d'arts plastiques au collège Maffre Baugé à Paulhan, nous allons pouvoir bénéficier d'une exposition de photos réalisées par ses élèves ayant pour thème : la vigne.



Ces tableaux vont être exposés très prochainement dans les locaux de la bibliothèque.

Nous vous informerons dès que cette expo sera installée et nous adressons un grand merci à Marie Chantal.

Achats de livres

Nous allons d'ici la fin du mois procéder à l'achat de nouveaux livres qui seront bientôt sur nos étagères.

Voici les quelques projets en cours et nous vous attendons nombreux pour venir chercher des livres, BD, CD et DVD.



Goûter de la rentrée

Pas grand-chose de neuf à cette rentrée 2018-2019, puisque nous reconduisons les activités de l'an dernier, avec le théâtre pour les primaires et les ados, la gym tonique et douce et le ping-pong, même lieu, même horaires et mêmes tarifs. Vous pourrez vous inscrire auprès des animateurs en début de séance.

Information de dernière minute ! Du théâtre pour adultes ?

M Luc SABOT propose d'organiser une réunion pour étudier la mise en place d'une section Théâtre pour adultes. Nous la programmons à la Distillerie le vendredi **12 octobre à 19h30**. Si vous êtes intéressé(e), venez nous le faire savoir, nous ne pourrions lancer cette nouveauté que si les participants sont suffisamment nombreux. Nous verrons aussi sous quel format et fréquence cela peut être envisagé.

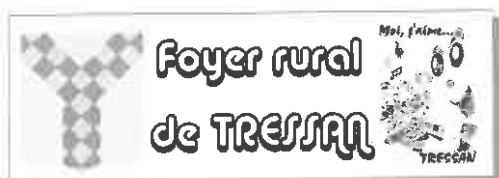
Du théâtre encore... « Excusez-moi, j'ai pas tout compris ! »

Cette pièce porte bien son nom mais au-delà de ce titre, il faut y voir une soirée de théâtre dynamisée par une jeune troupe composée de jeunes acteurs (pas aussi jeunes que nos talents locaux des 2 ateliers, il est vrai). Ce samedi 8 septembre, ils ont été ravis de pouvoir nous emmener dans leurs turpitudes devant une salle comble. Cela restera un très bon souvenir pour eux comme pour nous.



Assemblée générale du Foyer Rural

L'assemblée Générale est prévue le **12 octobre à 20h30**. Nous espérons pouvoir vous y rencontrer pour parler de la future organisation (nous « recrutons » des bénévoles) et des événements à venir.



Soirée Aligot

Cette soirée a été épargnée par la pluie ou la grande chaleur et tout s'est donc bien déroulé, dans une grande convivialité. Nos amis de l'Aligot de l'Aubrac nous ont encore régales de leur plat fétiche dont nous ne nous lassons pas (en tout cas pour la très grande majorité). David nous a concocté une soirée musicale rajeunie. Que du positif... ou presque. Je souhaiterais tout de même évoquer un point qui nous est revenu souvent et de façon négative concernant l'entrée proposée. Juste pour vous en toucher deux mots, nous passons les commandes hors aligot dès le samedi précédent, or, ce samedi 3 août, les réservations atteignaient seulement 60 personnes. Partant de ce constat plus que troublant, le choix de l'entrée a été fait pour prendre des conserves, solution la moins risquée puisque les quantités pouvaient être adaptées (moyennant un voyage supplémentaire à Béziers pour retourner le surplus). Pour ce qui est de l'Aligot, nous avons un peu plus de délai mais le chiffre est donné le mardi.

Dernier point, entre le mardi soir et le repas du samedi, vous avez été 60 à demander des places supplémentaires ou des inscriptions tardives (pour des causes souvent justifiées).

Donc, s'il vous plaît, pensez à vous inscrire avant la date limite (que nous avancerons donc de quelques jours l'an prochain pour se caler avec la date des commandes) pour vous proposer la meilleure soirée estivale possible, car c'est notre objectif.

Vos idées pour le repas sont également les bienvenues, donc n'hésitez pas à nous en faire part ; sachez seulement que nous manquons souvent de main d'œuvre mais en réunissant idée, motivation et petites mains pour la réalisation, beaucoup de choses sont possibles...

Et quoiqu'il en soit, nous vous remercions de venir nombreux y participer chaque année.



Epicerie – Café, Place de l’Eglise

« Echoppe de Tressan » - 04 67 96 89 59



Horaires

Lundi, mardi,
mercredi, jeudi :
8h00 – 12h30
17h00 – 19h30

Vendredi :
8h00 – 12h30
17h00 – 20h30

Samedi et dimanche :
8h00 – 12h30

Commerçants ambulants Place du Jeu de Ballon et Place de l’Église

Mercredi

A 16h00 (1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois) : Coif-Mobil – Mr TRUYEN Édouard
17h00 à 20h00 : Les Recettes de Charline – spécialités Malgaches 07 60 85 26 93

Vendredi

11h00 à 11h15 : Vente de coquillages – 06 48 91 14 12

Dimanche

A partir de 17h45 (tous les 15 jours) : Pizza « Il Trattoria » : 06 70 36 78 13

Calendrier des lotos

7 ou 14 octobre 2018	Bélarga	La pêche	18 h 30
18 novembre 2018	Tressan	3 ^{ème} Age	18 h
2 décembre 2018	Tressan	Téléthon	18 h
23 décembre 2018	Bélarga	Pétanque	18 h 30
20 janvier 2019	Tressan	Secours Populaire	18 h
10 février 2019	Tressan	Foyer Rural	18 h
17 mars 2019	Tressan	3 ^{ème} Age	18 h

Journal municipal présenté par
Daniel Jaudon
06 10 56 41 40
avec la participation de P. Tersinet
Photos : D.Jaudon, P. Tersinet,

**Pour la parution du n° 70
du 1 janvier 2019,
les articles et photos devront être
remis pour le 10 décembre au plus tard.**

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan